

# Une haine indicible

Jean-Pierre Lebrun

DANS LA REVUE LACANIENNE 2023/1 (N° 24), PAGES 157 À 164  
ÉDITIONS ÉRÈS

ISSN 1967-2055

ISBN 9782749278384

DOI 10.3917/lrl.231.0157

Article disponible en ligne à l'adresse

<https://www.cairn.info/revue-la-revue-lacanienne-2023-1-page-157.htm>



**CAIRN.INFO**  
MATIÈRES À RÉFLEXION

Découvrir le sommaire de ce numéro, suivre la revue par email, s'abonner...

Flashez ce QR Code pour accéder à la page de ce numéro sur Cairn.info.



**Distribution électronique Cairn.info pour Érès.**

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

# Une haine indicible

Jean-Pierre Lebrun

LE FAIT QUE QUICONQUE EXERCE LA FONCTION DE PÈRE RÉEL NE PUISSE plus aujourd'hui prendre appui sur le discours social en vigueur tant celui-ci, tributaire de l'objectif légitime de vouloir en finir avec le patriarcat, le rend bien souvent impuissant à encore intervenir dans la dyade mère-enfant qui, de ce fait, peut même rester monade.

Le Nom-du-Père n'est pas effacé pour autant mais c'est l'intervention de ce que j'ai appelé « la catégorie » du père réel – pour ne pas la laisser se confondre avec le père concret – qui s'en trouve souvent paralysée et ce sont les conséquences de ce changement que l'on voit aujourd'hui à l'œuvre dans la clinique.

Car faute d'une telle intervention, c'est la référence à un autre que la mère qui est empêchée<sup>1</sup>. Ce dispositif entérine alors, comme dans une suite logique, l'estompement du sexuel mais tout autant du social tant la poursuite de la monade va conforter l'enfant dans la persistance de sa jouissance incestuelle au détriment de l'accomplissement de son devoir phallique, l'empêchant alors de pouvoir se servir du père pour s'en passer.

Interpellé pour intervenir sur la haine, objet de ce numéro, je n'ai pu d'abord que me rappeler avoir écrit un petit opuscule à ce propos en 2005 intitulé *L'avenir de la haine*<sup>2</sup>. À relire celui-ci, je ne changerais rien à ce que j'y ai écrit car je pense toujours que la haine, au départ de l'existence, est la haine de ce à quoi le statut de parlêtre nous contraint, c'est-à-dire à reconnaître sa place au vide, au trou, à la négativité, au réel, à l'impossible et que cette contrainte est transmise – ou non – par les premiers autres qui entourent le futur

Jean-Pierre  
Lebrun, psychiatre  
psychanalyste.

sujet et que, dans le meilleur des cas, ceux-ci arrivent à transmettre cette donne de la condition humaine du seul fait de se reconnaître y être eux-mêmes assujettis.

N'empêche que ce qui va être déterminant pour que cette transmission soit possible, c'est comment le parent peut – ou non – s'appuyer sur le discours social pour assurer cette transmission. Et c'est ici que notre monde a changé et que nous sommes obligés d'en tirer conséquence aussi bien pour lire la clinique que pour la pratiquer.

Pour essayer de faire entendre ce que je veux dire, je vais reprendre un article devenu célèbre de Marcel Gauchet, « L'enfant du désir ». J'ai été en querelle, en Belgique, avec certains de mes collègues qui estimaient que Marcel Gauchet usait maladroitement du terme « désir », qu'il était d'ailleurs surprenant qu'un auteur comme lui ne comprenne pas ce qu'était le désir puisque nous, psychanalystes, quand nous parlons du désir, c'est évidemment au désir inconscient que nous nous référons, alors que Gauchet, lorsqu'il parle dans cet article de l'enfant du désir, parle plutôt du désir au sens du vœu, du souhait, voire de la volonté. Mais percevons comment rien que sur un terme comme cela, on peut se débarrasser d'une question apportée par quelqu'un qui n'est certes pas de notre discipline mais qui est pourtant particulièrement pertinent, lorsque, dans cet article, il se demande : « Qu'implique pour l'enfant d'être causé par un tel désir ? »

C'est en effet qu'aujourd'hui, ce n'est plus l'enfant qui arrive comme conséquence – attendue ou inattendue – d'une relation sexuelle, enfant qui avait alors d'emblée sa place dans le projet de la société, fût-ce pour que celle-ci puisse se pérenniser ; au contraire, c'est désormais un enfant délibérément « voulu » qui arrive au monde. « L'enfant du désir est l'enfant d'un désir privé [...] On ne le fait plus pour la société mais pour soi. » Que va impliquer cette appropriation consciente de l'enfantement ? On pourrait avec l'auteur poser la question comme suit : « Qu'est-ce qu'implique pour un enfant d'être ainsi voulu par ses parents ? Que veut dire advenir à soi lorsque son existence a été à ce point suspendue à l'attente d'autrui<sup>3</sup> ? »

Une autre façon de prendre la mesure de ce changement est de renvoyer à cette heureuse formule récente de Jérôme Fourquet lorsqu'il énonce : « La sacralisation du moi a abouti à la modification de notre psychè collective<sup>4</sup>. »

Le fait de rappeler, ainsi que le fait Olivier Rey, que « hier, le “Je” était le singulier du “Nous”, alors que désormais le “Nous” est devenu le pluriel des “Je”<sup>5</sup> » dit bien le changement d'hégémonie culturelle qui a présidé à ce changement de statut de l'enfant.

Il y aurait donc désormais une différence à faire entre l'enfant qui naît du fait d'une contrainte implicite d'en passer par le sexuel dans le cadre d'une société qui tient à se perpétuer et l'enfant devenu, comme c'est le cas aujourd'hui, celui que l'on est « en droit » de vouloir avoir parce qu'on a choisi de le faire.

Autrement dit, c'est la tiercéité constituée par l'objectif de reproduction de la société qui se trouve estompée, voire effacée, au profit de la seule appropriation consciente de l'enfantement. Façon implicite de promouvoir la logique du deux là où prévalait la logique du trois !

Et Gauchet ajoute aussitôt : « Quelque chose aura fait défaut à ces enfants pour acquérir ce soi, pour devenir eux-mêmes. Ils resteront à perpétuité des dépendants de ce désir qui les a amenés à la vie. Plein d'amour pour les auteurs de leurs jours, avec un inextinguible besoin de se ressourcer à cette garantie mais parfois aussi plein *d'une haine indicible* à l'égard de ce don de l'existence qui leur interdit d'être. C'est la rançon d'un mode d'entrée dans le cercle de l'humain, l'individualisation précoce à laquelle ils ont été soumis aura perturbé, voire bloqué le parachèvement de l'individuation<sup>6</sup>. »

C'est là une thèse de Gauchet que je partage, à savoir qu'aujourd'hui l'individualisation précoce, qui va maintenant même aller jusqu'à prôner « l'autodétermination de l'enfant », vient en quelque sorte entraver, voire empêcher le processus d'individuation. L'individualisation aujourd'hui d'emblée acquise permet ainsi de faire l'impasse sur le travail d'individuation que doit pourtant obligatoirement faire l'enfant pour advenir comme sujet.

Autrement dit, en ce cas de figure, c'est d'une autre haine que celle, cœdipienne, à l'égard du père constitué comme lieu d'adresse qu'il

s'agit : c'est d'une haine double à laquelle nous avons affaire. Hainamoration comme le propose Lacan dans *Encore ?* Haine à l'égard de l'Autre primordial pour pouvoir m'en dégager comme potentiel sujet désirant mais tout autant haine à l'égard de tout Autre qui pourrait me faire quitter ce rapport premier à l'Autre. De ce fait « haine indicible » nous indique Gauchet.

Effectivement, c'est tout son problème à la haine de ce type, d'arriver à émerger en tant que dire. Parce qu'elle est plutôt jouissance de l'Autre à entendre au double sens du génitif – objectif et subjectif – et échappant ainsi à la jouissance phallique.

Mais pour atteindre cette haine par le dire, il s'agit d'abord qu'elle soit entendue à l'œuvre, alors que précisément le discours social actuel, autrement dit l'air ambiant, fait tout pour qu'elle ne puisse se faire entendre. Mais peut-être tout autant le discours analytique, hypothèse à mettre au travail bien sûr.

Un ouvrage récent – *Une mère a(i)mante* – s'autorise à en indiquer quelques traits : quatrième enfant après trois filles, Denis Clair évoque un rêve récurrent : « Nous sommes dans une chambre d'enfant et une voiture, une Citroën Picasso tout en rondeur occupe toute la place. Je me demande comment la faire sortir. À l'évidence, elle ne pourra pas quitter la chambre par la porte. Je me trouve devant une impossibilité, cette voiture ne sortira jamais. Je suis alors envahi par un intense sentiment d'impuissance qui s'accompagne d'une envie de mourir ou plutôt d'une non-envie de vivre, de tout laisser tomber, d'abandonner<sup>7</sup>. »

L'auteur distinguera plus loin dans son texte en évoquant « la corvée du symbolique », la non-envie de vivre de l'envie de mourir. « C'est l'attitude de ne rien faire, de se laisser glisser dans l'imaginaire. Toute action, aussi minime soit-elle, représente un effort dont il faut se débarrasser au plus vite<sup>8</sup>. »

À un autre endroit du texte encore, l'auteur déclare « avoir toujours été impressionné par le spectacle du décollage d'une fusée dans l'espace. Il faut une puissance phénoménale aux moteurs pour l'arracher à l'attraction terrestre. Dans les premières secondes, on a même l'impression d'une stagnation, qu'elle ne va pas y arriver [...]. Cette

métaphore est très parlante et illustre bien le travail pour me séparer de ma mère et voler de mes propres ailes. Sa puissance d'attraction était telle qu'il a fallu déployer une énergie considérable pour en sortir<sup>9</sup> ». Le signifiant « arracher » se trouvera aussi à un autre endroit du texte : « Écrire est un arrachement du corps de ma mère. C'est accepter de perdre tous les avantages, certes illusoires, comme les sentiments d'être unique, invincible et immortel, bref tout puissant<sup>10</sup>. »

Ce livre autobiographique rend bien compte du glissement qui a opéré pour l'auteur et qui en l'occurrence, n'a pas été déterminé par le discours social mais relève surtout de sa conjoncture familiale dans laquelle la mère incestueuse – amante – s'est confondue avec la mère aimante, tout cela avec « un père qui était comme s'il avait renoncé et admettait que tout se jouait entre ma mère et moi ».

Il n'en reste pas moins vrai que ce type d'agencement est devenu aujourd'hui plus que fréquent de par la façon dont le social ne s'impose plus dans la famille comme contraignant à prendre en compte ce qui l'article au collectif.

Autrement dit, ce récit met en évidence les coordonnées de ce que nous retrouvons aujourd'hui très souvent au fronton du discours social. Le sujet est alors comme englué dans la jouissance de l'Autre maternel, conséquence de ce que son destin de sujet ne relève plus d'un discours social, mais seulement du désir de ses géniteurs, si pas de chacun de ses géniteurs. Car, c'est à un renversement que l'on a assisté : hier la force du désir de maternité chez la femme la contraignait à trouver son identité de mère auprès de l'homme qui l'avait choisie pour lui faire des enfants. Aujourd'hui, c'est bien souvent la mère qui veut d'abord et qui doit trouver un père qui consent à l'être pour l'enfant qu'ils auront ensemble. L'ordre des prévalences s'est ainsi inversé et c'est alors comme si la tiercéité n'était de ce fait plus d'emblée au programme.

La haine qui s'ensuit ne peut souvent dès lors que prendre la voie du matricide mais encore faut-il pour ce faire que ce dernier soit accueilli comme une avancée possible pour le sujet<sup>11</sup>. Faute de quoi, comme l'écrit l'auteur, le sujet est souvent condamné à « mourir à

lui-même pour exister en dehors de ce désir », ce propos étant à prendre au pied de la lettre.

Car, c'est quoi l'inconscient ? J'avancerai que ce sont les traces éventuellement toujours actives de la constitution de l'appareil psychique en lien étroit avec les premiers autres qui ont entouré un sujet. Rien n'est donc oublié de ce qui s'est passé avant 6 ans.

Mais en suivant Freud, c'est la période de 3 à 6 ans qui a été retenue comme organisatrice des névroses avec l'œdipe comme pivot alors qu'aujourd'hui suite à l'émergence de notre « nouveau monde<sup>12</sup> », la période qui semble être déterminante est davantage celle de 0 à 3 ans, ou mieux encore de 1 an et demi à 3 ans, période pendant laquelle effectivement devraient être intégrées les exigences de ce que parler implique.

Ce que nous disent à ce propos les états limites, et qu'il serait très utile de prendre en compte, c'est que les symptômes qui sont les leurs, relèvent non pas tant d'une élaboration névrotique que d'une conséquence de ce que ces sujets n'ont pas reçu dans leurs premières années d'existence, l'aide nécessaire à construire leur psychè, une « carence de la dimension subjective<sup>13</sup> » pour reprendre une expression de Charles Melman.

*L'infans* doit renoncer à être le tout de l'Autre comme il doit renoncer à pouvoir tout être, tout faire, tout dire. Habituellement c'est d'abord la mère qui se charge de lui transmettre cette donne de notre condition de parlêtre, en même temps qu'elle l'accompagne dans son trajet pour le soutenir *via* l'apaisement désérotisé qu'elle peut lui procurer, à consentir aux renoncements que suppose le fait de parler. Autrement dit, le premier père est toujours dans la mère. Le père en tant que tel est évidemment aussi à la tâche dans un second temps à sa façon en verrouillant ce à quoi il s'agit de renoncer, en en faisant ce point d'appui sur lequel l'enfant pourra ensuite se construire psychiquement.

Remarquons d'emblée qu'une mère peut ne pas accéder à ce travail et cela d'autant plus que n'est pas incrit en elle que ce renoncement elle l'a fait elle-même en son temps. Mais si de plus elle jouit abusivement de la présence de cet enfant, elle lui fera endurer un

supplément d'excitation qui finira par le détourner d'avoir à faire ces renoncements. Quiconque fait office de père réel peut alors intervenir en suppléance mais encore faut-il que lui soit reconnue cette légitimité et qu'il occupe effectivement la place pour faire entendre sa voix.

C'est là qu'aujourd'hui cedit père se trouve souvent délégitimé puisqu'il ne peut plus prendre appui sur le patriarcat pour assumer ce travail et qu'il ne lui est pas proposé dans le discours social de quoi légitimer son intervention qui forcément introduira la négativité.

Soutenir ce que j'écris ne veut pas dire vouloir en revenir au patriarcat mais devoir retrouver que ladite négativité est légitime, ce à quoi la société de consolation/consommation fait d'emblée objection.

De ce fait, le fonctionnement de la mère donne le ton et ce qui risque souvent de se passer, c'est que l'enfant ne sera plus invité à effectuer ces renoncements. À l'inverse il sera incité à percevoir ceux-ci comme une « corvée » qu'il est en « droit » de récuser. Ou alors il sera laissé seul à cette tâche, ce qui est d'emblée problématique car si celle-ci n'est pas verrouillée par un autre, pourquoi ne pas s'autoriser à la contourner à chaque fois ou à la remettre sans cesse à plus tard ?

Ce n'est donc pas la même problématique que celle des psychoses ou des névroses. C'est en revanche une organisation qui rend compte de ce que la structuration psychique n'est pas mise en place de telle façon que le sujet puisse faire face à l'existence avec l'appareil psychique qui permet de supporter de vivre dans les mots, en se libérant d'en passer par le corps<sup>14</sup>, et en reconnaissant que le réel ne peut jamais être atteint.

*Haine indicible*, avançait Gauchet. En tout cas, il faut à l'analysant un sacré courage pour s'engager à tenter de la dire. Mais il en faut aussi du côté de l'analyste pour pouvoir l'entendre. C'est bien à cet endroit qu'est convoqué le désir de l'analyste qui ne peut se satisfaire de ses poncifs pour reconnaître à l'œuvre cette haine-là, car il s'agit en revanche de donner sa place à ce qu'il faudra bien appeler l'inceste maternel, ce dernier étant mis au fronton de la clinique actuelle du seul fait de l'estompement de l'intervention du père réel.



Pourtant le transfert reste bien la seule arme pour restituer de l'Autre secourable afin de remettre à sa place la limite qui jusque-là fait défaut au sujet. Une limite qui lui échappe et sur laquelle il renonce à avoir la main.

## Notes

1. Cf. J.-P. Lebrun, « Œdipe empêché », dans *Une parole pour grandir*, Toulouse, érès, 2017.
2. J.-P. Lebrun, *L'avenir de la haine*, Bruxelles, Yapaka, 2006 (accessible sur [www.yapaka.be](http://www.yapaka.be)), Paris, éditions Fabert, 2013 ; a aussi été publié en deux parties dans *Clinique lacanienne* n° 11 et 12, 2007.
3. M. Gauchet, « L'enfant du désir », *Le Débat*, n° 132, 2004, p. 99.
4. J. Fourquet, Entretien, *Le Point*, 1<sup>er</sup> juin 2023, p. 28.
5. O. Rey, *Quand le monde s'est fait nombre*, Paris, Stock, 2016, p. 62.
6. M. Gauchet, « L'enfant du désir », *op. cit.*, p. 120 (Nous soulignons).
7. D. Clair, *Une mère a(i)mante*, Paris, Librinova, 2023, p. 14.
8. *Ibid.*, p. 77.
9. *Ibid.*, p. 114.
10. *Ibid.*, p. 104.
11. Cf. M. Gastambide, J.-P. Lebrun, *Oreste, face cachée d'Œdipe, actualité du matricide*, Toulouse, érès, 2013.
12. M. Gauchet, *Le nouveau monde. L'avènement de la démocratie*, tome IV, Paris, Gallimard, 2017.
13. C. Melman, *L'homme sans gravité. Jouir à tout prix*, Paris, Gallimard, coll. « Folio », 2005, p. 78.
14. Je renvoie à l'excellent article de A. Malfait, « Le maintien d'une jouissance du corps dans la clinique actuelle », dans R. Chemama, C. Hoffmann (sous la direction de), *Que nous apprennent les cas-limites*, Toulouse, érès, 2023, p. 65-80.